

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2015

---

NOUVEAUX DROITS EN FAVEUR DES MALADES ET DES PERSONNES EN FIN DE VIE -  
(N° 2512)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° AS90

présenté par  
Mme Besse

-----

### ARTICLE 5

Supprimer l'alinéa 6.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.